

**Interpellation De Mme Nouhayla Loukili, Conseillère communale.**

**Fin de la gratuité pour les enfants dans les académies en Fédération Wallonie-Bruxelles et impact pour notre académie communale**

Mesdames, Messieurs les Conseillers communaux,

Chers Collègues,

À partir de la rentrée 2026, la Fédération Wallonie-Bruxelles mettra fin à la gratuité de l'enseignement artistique à horaire réduit pour les enfants de moins de 12 ans.

Jusqu'à présent, cette gratuité constituait une mesure forte en faveur de l'accès à la culture pour tous, en particulier pour les familles aux revenus modestes.

La décision de la FWB d'y mettre fin, pour des raisons budgétaires, suscite déjà de nombreuses inquiétudes parmi les parents, les enseignants et les directions d'académie.

Notre commune est directement concernée, puisqu'elle dispose de sa **propre académie communale et que la population est la plus pauvre du royaume.**

Cette décision risque d'avoir un **impact direct sur notre public et sur le nombre d'inscriptions** à l'académie. Notre public est majoritairement issu de milieux où les ressources financières sont limitées ; or, l'accès à l'enseignement artistique et à la culture représente pour ces familles une **ouverture essentielle, un espace d'émancipation, d'intégration sociale et culturelle capital.**

En restreignant cet accès pour des raisons économiques, c'est une **partie importante de la population** qui se retrouvera écartée de cet enseignement.

Cela remet en question le rôle fondamental de cette institution : **offrir à chacun, sans distinction sociale, la possibilité de s'épanouir par l'enseignement artistique**, de développer l'esprit critique et la créativité des citoyens de demain.

L'académie le constate déjà avec regret: chaque année de nombreux enfants dès qu'ils ont atteint l'âge de 12 ans ne reviennent plus parce que cela devient payant et cette nouvelle mesure risque d'amplifier encore cette tendance.

De plus, cette évolution pourrait avoir d'autres conséquences :

- une **baisse générale des inscriptions**,
- une **inégalité d'accès accrue** aux cours artistiques,
- un **impact potentiel sur le personnel enseignant et la dynamique culturelle** de l'académie,

- et une **pression accrue sur le budget communal**, les familles espérant sans doute se tourner vers la commune pour obtenir une aide ou une compensation.

Dès lors, je souhaiterais poser les questions suivantes :

1.

- o Le Collège a-t-il déjà évalué ou anticipé l'impact que la fin de la gratuité pourrait avoir sur le nombre d'inscriptions à notre Académie communale de Saint-Josse-ten-Noode à partir de 2026 ?

2.

- o Un soutien particulier est-il prévu pour les familles à revenus modestes, en cohérence avec la politique sociale et culturelle de la commune et le Collège envisage-t-il de **maintenir ou d'introduire une forme de gratuité communale** pour les enfants domiciliés à Saint-Josse, sous forme d'un chèque culture comme il existe un pour les sports?

3.

- o Comment l'académie compte-t-elle informer les parents de cette nouvelle mesure avant la rentrée 2026 ?
- o Un accompagnement administratif ou social est-il envisagé pour aider les familles à faire face à ces nouvelles dépenses ?

4.

- o Le Collège entend-il interpeller la Fédération Wallonie-Bruxelles ou **Brulocalis** afin de **défendre la réintroduction d'une gratuité pour les plus fragiles ou d'un mécanisme de compensation** pour les communes bruxelloises ?

Je vous remercie pour votre attention et vos réponses.